

Des UniversitÃ©s Bleues comme l'eau

En coopÃ©ration avec la Ville de Paris et sa rÃ©gie, Eau de Paris, la Coordination EAU ÃŽle-de-France a initiÃ© le projet UniversitÃ© Bleue qui s'ouvre dÃ©sormais Ã l'ensemble des universitÃ©s franÃ§aises. L'objectif est de modifier les comportements et les idÃ©es reÃ§ues que les lobbies de l'eau embouteillÃ©e ont imposÃ© dans nos modes de vie. Plus encore, il s'agit de dynamiser le combat pour le droit d'accÃ“s Ã l'eau. CE-IDF / H2o, dÃ©cembre 2021.Â

Des UniversitÃ©s Bleues comme l'eau

En coopÃ©ration avec la Ville de Paris et sa rÃ©gie, Eau de Paris, la Coordination EAU ÃŽle-de-France a initiÃ© le projet UniversitÃ© Bleue qui s'ouvre dÃ©sormais Ã l'ensemble des universitÃ©s franÃ§aises. L'objectif est de modifier les comportements et les idÃ©es reÃ§ues que les lobbies de l'eau embouteillÃ©e ont imposÃ© dans nos modes de vie. Plus encore, il s'agit de dynamiser le combat pour le droit d'accÃ“s Ã l'eau.Â Â

Martine LE BEC

Nivega KETHEESWARAN - CE-IDF

UniversitÃ© Paris-Diderot - photo Paris la douceH2o - dÃ©cembre 2021

Â

L'eau douce est une ressource finie dont le cycle est dÃ©jÃ fortement perturbÃ© par l'agro-industrie, l'urbanisation et, bien au-delÃ , par la majoritÃ© de nos activitÃ©s humaines. Dans ce contexte, la consommation d'eau en bouteilles devient une aberration, au premier chef dans les rÃ©gions oÃ¹ les consommateurs ont la chance de bÃ©nÃ©ficier d'une eau au robinet de qualitÃ©. Lorsqu'un consommateur achÃ“te une bouteille d'eau, 90 % de son argent sert Ã payer la production, le transport et la marque. Il en rÃ©sulte que l'eau en bouteille coÃ»te 50 Ã 300 fois plus cher que l'eau courante.Â

En coopÃ©ration avec la Ville de Paris et sa rÃ©gie, Eau de Paris, la Coordination EAU ÃŽle-de-France (CE-IDF) a initiÃ© un projet pour labelliser les universitÃ©s parisiennes "UniversitÃ© Bleue". De nombreuses associations Ã©tudiantes ont contribuer au projet, parmi lesquelles : Assas Environnement, Bio Campus, Campus Z, Dauphine Durable, Devinci Durable, Â‰co Campus, Â‰co'llectif, Facteur Commun, Les Unis Verts, LUPE (Universitaires Planteurs d'Alternatives), SciencesPo Environnement, Together for Earth, etc., qui se sont engagÃ©s Ã accompagner leurs Ã©tablissements respectifs dans leur dÃ©marche de labellisation.

Promu par le RÃ©seau Ã©tudiant pour une sociÃ©tÃ© Ã©cologique et solidaire (RESES), le label est aujourd'hui ouvert Ã l'ensemble des universitÃ©s de France. Il impose la reconnaissance du droit humain Ã l'eau et Ã l'assainissement, l'accÃ“s gratuit et pratique Ã l'eau du robinet et l'arrÃ©t de la distribution et de la vente d'eau embouteillÃ©e dans l'enceinte

universitaire. L'objectif est de modifier les comportements et les idées reçues que les lobbies de l'eau embouteillée ont imposées dans nos modes de vie.

Préserver et valoriser le droit à l'eau pour tous

La construction du label "Université Bleue" a débuté ralenti en s'inspirant des démarches utilisées par les "Communautés Bleues" - des communautés qui se dotent d'un cadre de référence reconnaissant l'eau comme bien commun (pour être reconnues comme telles, ces Communautés Bleues s'engagent notamment à bannir ou à limiter progressivement la vente d'eau embouteillée dans leurs établissements municipaux et lors des activités municipales, mais également à promouvoir les services publics d'eau et d'assainissement).

Les acteurs du label et leurs rôles

La Coordination EAU Île-de-France, les associations étudiantes ainsi que les services RSU (responsabilité sociale de l'université) des établissements sont les trois acteurs du dispositif de labellisation.

La CE-IDF, propriétaire du label, vient d'appuyer les associations étudiantes dans tous les domaines de préparation du projet : enquêtes sociales et environnementales, kit de communication et plaidoyer. Elle participe également à l'animation du label pour accompagner les porteurs de projet, c'est-à-dire les établissements, dans la rédaction de leur plan d'action et pour faire vivre le label.

L'association étudiante rattachée d'un campus a la charge de mener la communication et de participer à la construction du pré-projet pour aider son établissement dans sa démarche de labellisation. Une fois l'université ou le site labellisé, elle prend part aux décisions et participe au contrôle des actions engagées, et notamment à l'animation du label à travers la communication et l'organisation d'activités.

Le Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES), en tant que tête de réseau des associations étudiantes de développement durable, forme les étudiants à participer à la prise de décision du comité de labellisation aux audits. Avec la CE-IDF, il accompagne les étudiants dans toutes leurs réalisations.

Les services RSU des établissements et les services de développement durable sont les porteurs de projet du label. Ils leur revient de proposer un plan d'action menant à la labellisation de l'établissement et d'assurer l'installation des fontaines à eau sur le campus. Ils participent à la formation des étudiants aux enjeux de l'eau via des forums ou des événements, ou encore des cursus d'enseignement à l'eau et à l'écologie. L'un des objectifs de l'Université Bleue est de former les étudiants sur les thématiques à la fois économiques, sociales, juridiques, et bien évidemment environnementales de l'eau.

Pour l'université s'engager dans le processus de labellisation, c'est afficher sa volonté d'accorder à une démarche plus respectueuse de l'environnement. Elle accepte d'oeuvrer pour la suppression des bouteilles d'eau au sein de ses établissements en réaffirmant le droit à l'eau pour tous et en proposant des solutions alternatives comme l'installation de fontaines à eau ou la vente de gourdes. L'usage des bouteilles disparaîtra progressivement (au grand soulagement des services d'entretien), laissant place à une consommation responsable et écologique.

Les critères de labellisation

Pour qu'une université soit labellisée, elle doit répondre à quatre critères : 1. Arrêter ou s'engager à arrêter les marchés d'achat de bouteilles d'eau ; 2. Installer au moins deux fontaines à des endroits accessibles au public ; 3. Reconnaître publiquement le droit humain à l'eau et à l'assainissement ; 4. S'engager à promouvoir le label via les différents canaux de communication.

Plusieurs étapes jalonnent le parcours de labellisation - L'admissibilité : avant d'entamer le processus de candidature, le porteur de projet peut demander un avis d'admissibilité par mail auprès du comité de labellisation. À l'issue du dépôt du dossier de candidature, une étude de recevabilité et un audit sur site seront effectués, visant à faciliter l'élaboration du plan d'action par l'établissement.

À

ResSources

Projet Université Bleue

Charte de l'Université Bleue (en cours d'élaboration)